

Extrait du registre des délibérations

Séance du 29 Juin 2017

L' an 2017 et le 29 Juin à 20 heures , le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de TRUONG Grégory, Maire.

Présents : M. TRUONG Grégory, Maire, Mmes : LACAILLE Adeline, MAIRE Marie, MANAND Christiane, VALLI Sophie, MM : DRUART Jean-Marie, MAUGUET Quentin, MAURICE Denis, RICHEL Olivier, ROSSATO Yannick

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CLOUET Monique à M. RICHEL Olivier
Excusé(s) : Mmes : DEVIE Noëlle, POCQUAT Sophie, M. PINNETERRE Jean-Luc

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 10

Date de la convocation : 19/06/2017

Date d'affichage : 21/06/2017

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture des Ardennes
le : 03/07/2017

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. MAUGUET Quentin

Objet des délibérations

SOMMAIRE

2017-36 - Acquisition d'un terrain

2017-37 - Prêt à échéance choisie

2017-38 - NAP-rentree scolaire 2017/2018

Recrutement d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire

2017-39 - Remplacement d'un conseiller municipal au sein des différentes commissions municipales et des organismes extérieurs

2017-40 - Création d'emploi

2017-36 - Acquisition d'un terrain

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

En vue de créer une réserve foncière pour la commune,

Après en avoir délibéré, à la majorité,
Le Conseil Municipal,

DECIDE d'acquérir une fraction de la parcelle de terrain section AH 116« La Hourbise » et AH110 au prix de 20€/m2 pour un ensemble d'environ 4 400m2 (sous réserve de confirmation du bornage).

PRECISE que les frais de bornage de la parcelle sont à la charge du vendeur.

A la majorité (pour : 6 contre : 3 abstentions : 2)

2017-37 - Prêt à échéance choisie

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,
Après avoir pris connaissance des différentes propositions financières de divers établissements financiers,
En vue de financer une acquisition foncière,

Après en avoir délibéré, à la majorité,
Le Conseil Municipal,

CONTRACTE auprès de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, un prêt à échéance choisie d'un montant de 90 000€ au taux fixe de 1.49%

- La durée de l'emprunt est fixée à 15 ans
- Le remboursement s'effectuera annuellement
- La commission d'intervention s'élève à : néant
- Les frais de dossier s'élèvent à 170€

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous contrats à intervenir et toutes pièces utiles en la circonstance.

A la majorité (pour : 7 contre : 3 abstentions : 1)

2017-38 - NAP-rentree scolaire 2017/2018

Recrutement d'enseignants dans le cadre d'une activité accessoire

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au recrutement d'instituteurs pour animer les nouvelles activités périscolaires (NAP),
Considérant qu'il est nécessaire de recruter deux instituteurs pour les besoins des NAP pour l'année 2017/2018

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'autoriser le Maire à recruter deux fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale pour assurer des tâches d'animation pendant les temps d'activités périscolaires mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires :

- Professeur « cinéma » : rémunéré 21.86€ brut de l'heure
Du 04.09.2017 au 07.07.2018
- Professeur « le petit chimiste » : rémunéré 15€ brut de l'heure
Du 04.09.2017 au 07.07.18

PRECISE que les personnes recrutées ne travailleront qu'en cas de besoin et sur demande du Maire, et devront fournir un état mensuel des heures travaillées.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2017-39 - Remplacement d'un conseiller municipal au sein des différentes commissions municipales et des organismes extérieurs

Suite au décès de M. Hervé Dumay, conseiller municipal, il y a lieu de le remplacer dans les commissions municipales et les organismes extérieurs au sein desquels il siégeait :

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les conseillers suivants :

Commission Travaux (titulaire) : Monsieur Dumay est remplacé par Monsieur Yannick Rossato
SIAEP (titulaire) : Monsieur Dumay est remplacé par Monsieur Denis Maurice, Madame Christiane Manand devient suppléante.

Triage forestier de Harcy (suppléant) : Monsieur Dumay est remplacé par Mme Adeline Lacaille
FDEA (suppléant) : Monsieur Hervé Dumay est remplacé par Monsieur Grégory Truong.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2017-40 - Création d'emploi

Après avoir entendu les explications de M. le Maire,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE, à compter du 30 septembre 2017, de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses : /

Monsieur Truong informe les conseillers des différentes mesures prises en vue de faire cesser les nuisances sonores dans le parc de la maison de l'ardoise.

Monsieur Rossato informe les conseillers sur l'état d'avancement du dossier assainissement.

La séance est levée à 21h30

En mairie, le 30/06/2017
Le Maire
Grégory TRUONG

